



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
DU 20 MAI 2010 A 19H00**

Liste des présents

Communes	Conseillers	Suppléants
HERMERSWILLER	Jean-Marie SCHWARTZMANN	
HOFFEN	Raymond ROTH	Didier BRAUN
HOHWILLER	Ernest ROTT	
KEFFENACH	Alfred SCHNEIDER Georges WAGNER	
LEITERSWILLER	Raymond MERCK	
MEMMELSHOFFEN	Georges ESCHENMANN Jean-Marc ZACHER	
RETSCHWILLER	Charles GRAF	
SCHOENENBOURG	Jean-Pierre SCHEIDT Dominique WEISHAAR	
SOULTZ S/S FORETS	Pierre MAMMOSSER Denise EHRHARD Marie-José SCHALLER Eric HUBERT	
SURBOURG	Christophe SCHARREBERGER Olivier ROUX Claude SCHMITT	

Elus présents : 19

Membres absents excusés : Jean-Luc KNOERR, Lucienne HAAS, Charles DIRGALA

Membre absent excusé et remplacé : Jacques SCHULER

Suite à l'invitation du Président M Charles GRAF, le Conseil Communautaire s'est réuni le jeudi 20 mai 2010 à 19h00 au siège à Hohwiller. L'ordre du jour comportait neuf points :

1. Approbation du procès verbal de la séance du 29 mars 2010.
2. Intervention de Melle EBERSOHL (Animatrice RAM) bilan 2009.
3. Point sur le planning prévisionnel d'achèvement des PLU présenté par M. NIESS (SDAU).
4. Intervention de Mme BLOCH : bilan sur les pratiques de compostage menées en 2009 et perspectives 2010.
5. Délégation de maîtrise d'ouvrage concernant l'implantation du périscolaire.
6. Décision concernant la vente d'une parcelle.
7. Accueil périscolaire : barèmes des prestations familiales 2010/2011.
8. Eclairage ZA.
9. Divers.

Le Président sollicite auprès du Conseil Communautaire la modification de l'ordre de passage des intervenants au niveau de l'ordre du jour. Il souhaite que l'intervention prévue au point 3 passe au point 4. Le Conseil approuve ce changement à l'unanimité.

Point un de l'ordre du jour : Approbation du procès verbal de la réunion du 29 mars 2010 :

Le Conseil Communautaire, adopte par 18 voix et 1 abstention, le compte rendu de la séance du 29 mars 2010.

Point deux de l'ordre du jour : Intervention de l'animatrice du relais d'assistance maternelle :

Le Président demande à Melle EBERSOHL, animatrice du RAM de dresser le bilan 2009. Elle retrace l'historique du relais et donne des indications chiffrées sur la structure. Ainsi 68 assistantes maternelles sont actuellement en activité pour une capacité d'accueil de 230 enfants. Les demandes de renseignements sont principalement d'ordre administratif et législatif. En second temps, c'est le développement de l'enfant et les relations avec la famille qui intéressent les aides maternelles. Le nombre de participants aux activités d'éveil est en constante augmentation. La garde à domicile est également abordée régulièrement et pourrait être une perspective à développer. Une réflexion est menée sur la possibilité de mettre en place des rendez-vous en mairie en remplacement des permanences délocalisées actuelles dont la fréquentation reste mitigée.

Point trois de l'ordre du jour : Intervention de Mme BLOCH : bilan sur les pratiques de compostage menées en 2009 et perspectives 2010 :

Le Président donne la parole à Mme BLOCH pour présenter le bilan et les perspectives en matière de compostage. Mme BLOCH rappelle l'adhésion de la Communauté de Communes et les résultats encourageants de l'opération. Elle évoque le bilan positif des formations réalisées aussi bien auprès des logements individuels que collectifs. Elle préconise de cibler d'autres catégories de personnes, comme entre autres les techniciens communaux. Elle rappelle également que 130 composteurs ont été vendus et insiste sur la nécessité de participer aux réunions d'information pour apprendre à valoriser au mieux les pratiques de compostage. Mme BLOCH précise à nouveau le rôle des différents partenaires et la procédure à mettre en place pour l'obtention des différentes subventions. Elle propose d'animer de nouvelles réunions publiques dans les prochains mois pour sensibiliser encore davantage la population à la promotion du compostage.

Point quatre de l'ordre du jour : Point sur le planning prévisionnel d'achèvement des PLU présenté par M. NIESS (SDAU) :

Le Président cède la parole à M. NIESS, chef de projet auprès du SDAU, pour informer l'assemblée du planning prévisionnel d'achèvement des PLU. M NIESS annonce d'emblée qu'un délai supplémentaire de 6 mois est nécessaire par rapport au planning initial. Ainsi, l'approbation des différents PLU devrait avoir lieu au courant du 1^{er} semestre 2011. Il évoque les prochaines étapes de cette démarche :

- Réunions d'examens préalables des PLU : juillet 2010.
- Enquête publique : automne 2010.

Point cinq de l'ordre du jour : Délégation de maîtrise d'ouvrage concernant l'implantation du périscolaire :

Le Président invite M. MAMMOSSER à présenter le projet de convention de maîtrise d'ouvrage et de financement entre la Communauté de Communes du Soultzerland et la Commune de Soultz-sous-Forêts. Il évoque les principes de la délégation de maîtrise d'ouvrage et informe le Conseil de la procédure en cours concernant le concours d'architectes. Il suggère la création d'une commission qui aurait pour mission l'élaboration de cette convention. Après discussion, le Conseil Communautaire, décide la création de la commission et arrête la composition des membres comme suit :

- M Charles GRAF.
- M. Christophe SCHARRENBARGER.
- M. Raymond ROTH.
- M Georges ESCHENMANN. (suppléant)

Point six de l'ordre du jour : Décision concernant la vente d'une parcelle :

1) Le Président demande au Conseil de se prononcer sur la vente d'une parcelle devant être consentie au profit de la :

SCI HD IMMO, représentée par M. et Mme Daniel Joseph HAAR, le terrain :

Section 37 n° 525/211 d'une superficie totale de 29,29 ares au prix HT de 2 900,00 € l'are viabilisé soit un montant total HT de 84 941,00 € correspondant à 101 589,44 € TTC.

Le Conseil Communautaire, décide de la vente du terrain et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

2) Le Président informe également les membres qu'une première vente avait été acceptée au bénéfice de la SCI LES BAMBOUS lors de la séance du 21 avril 2009 suivie d'une 2^{ème} vente de terrain en date du 27 novembre 2009. Il précise que dorénavant la vente des deux terrains est à inscrire au nom de la SARL ECOIDEES. Le Conseil Communautaire prend acte de ce changement et autorise le Président à signer les documents afférents à cette affaire.

Point sept de l'ordre du jour : Accueil périscolaire : barèmes des prestations familiales 2010/2011 :

Le Président présente le barème des participations familiales pour la période allant de septembre 2010 à août 2011 élaboré par l'AGF (Association Générale des Familles). Cette dernière propose d'appliquer une augmentation linéaire de 2 % aux tarifs en vigueur. Le Conseil Communautaire valide le nouveau barème.

Point huit de l'ordre du jour : Eclairage ZA :

Le Président informe les membres que la commande concernant la pose des candélabres dans la zone d'activités nécessite un délai d'approvisionnement de 10 semaines. Le Conseil Communautaire prend acte et décide à l'unanimité de passer commande auprès de la société SOGECA qui a été retenue dans le cadre de ce marché.

Point neuf de l'ordre du jour : DIVERS :

- 1) Taxe foncière ZA :** Le Président porte à la connaissance des élus que toutes les informations ne sont pas encore réunies pour permettre de prendre position sur une éventuelle exonération temporaire de la taxe foncière dans la zone d'activités. Ce point fera l'objet d'un débat lors d'une prochaine séance.

- 2) Périscolaire :** Le Président alerte les membres sur le déficit constaté au périscolaire. Il a demandé au gestionnaire d'être plus rigoureux dans la manière de gérer la structure.

- 3) Entretien terrain périscolaire :** Le Président propose à l'assemblée d'analyser les différents devis relatifs à l'entretien du terrain jouxtant le périscolaire. Après discussion, le Conseil Communautaire décide de confier les travaux de tonte à l'entreprise " Les Jardins de la Main Verte " pour un montant de 216,00 € TTC par passage.

- 4) Inauguration siège :** Le Président informe le Conseil que l'inauguration du siège aura lieu le samedi 19 juin à 16 heures.

Prochaine réunion : 22 juillet 19 heures.

Veillez afficher le compte rendu en Mairie

Le Président de la Communauté de Communes du Sultzterland
Monsieur Charles GRAF

La secrétaire de séance
Madame Annick KNOLL